

Hervé Féron a adressé un courrier à la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Madame Christiane TAUBIRA, pour soutenir l'appel lancé vendredi 18 décembre par la Conférence Nationale des Procureurs de la République :



Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nancy, le 23 décembre 2015

Madame Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75 800 PARIS

Madame la Ministre,

Les moyens donnés à la Justice ne sont pas à la hauteur des enjeux et des besoins de cette institution qui remplit une mission régaliennne et se trouve aujourd'hui au premier rang pour lutter contre la criminalité et le terrorisme. Des années de déni et de négligences ont amené les Tribunaux au point de rupture.

La situation dont vous avez hérité, après dix années de dégradation des conditions de travail des magistrats et de désorganisation de l'appareil judiciaire, ne relève pas de votre seule responsabilité. De plus, depuis 2012, vous avez porté avec courage de nombreuses réformes progressistes dont vous pouvez être fière. Face aux critiques, souvent farouches, parfois abjectes, dont vous avez fait l'objet, vous avez toujours tenu bon et démontré une force et une volonté qui imposent le plus grand respect.

Mais il ne tient qu'à vous désormais de lancer l'ambitieux chantier de la reconstruction du système judiciaire. Face à l'abandon dont les procureurs ont été l'objet par la majorité précédente, il est de notre responsabilité de proposer un nouveau projet, qui soit digne des valeurs que nous portons en redonnant à la Justice les moyens d'accomplir sa mission.

L'état d'urgence et la priorité donnée à la lutte contre le terrorisme appellent des moyens renforcés pour la Justice. L'annonce de la création de 2.500 postes dans la Justice par le Président de la République devant le Congrès réuni à Versailles le 16 novembre dernier est à ce titre salubre, mais elle ne suffit pas à répondre à l'urgence de la situation. Au contraire, l'instauration de l'état d'urgence a encore alourdi la tâche des magistrats qui devaient déjà assumer tant bien que mal une charge de travail

www.herveferon.fr

26 rue Gambetta – 54 000 NANCY
☎ 03 83 48 89 80 ☎ 03 83 29 07 82

insoutenable, en raison des nouvelles missions qui leur ont été confiées ces dernières années, sans que les moyens ou les effectifs ne suivent.

Les procureurs portent au plus haut les valeurs de la République, ils accomplissent leur mission avec courage et détermination, sans jamais s'apitoyer. Mais ils sont aujourd'hui acculés, écrasés par un système qui les broie sans entendre leur détresse.

C'est pourquoi je m'associe pleinement au cri d'alarme qu'ils vous ont lancé la semaine dernière par l'intermédiaire de la Conférence Nationale des Procureurs de la République (CNPR). Les Procureurs sont confrontés à des conditions de travail extrêmement dégradées, au sujet desquelles j'ai attiré votre attention à plusieurs reprises. Je vous avais alors alerté sur le mécontentement qui montait parmi les magistrats, et dont l'appel lancé par la CNPR est la manifestation directe.

Au niveau national, ce sont 6,58% des postes de magistrats du parquet qui ne sont pas pourvus. La France compte seulement 2,9 magistrats du parquet pour 100.000 habitants, alors que la moyenne européenne est de 12. Derrière ces chiffres alarmants se cachent des situations encore plus dramatiques en raison des disparités géographiques. Ainsi, à Nancy, sur un effectif théorique de 17 postes, le Parquet ne dispose que de 15 magistrats, ce qui représente un taux de vacance supérieur à 11% ! Comment, dans ces conditions, pouvons-nous assurer l'accès des citoyens à la Justice ?

En outre, le nombre de magistrats est largement insuffisant compte tenu des dimensions de la zone de compétence du Parquet de Nancy qui couvre tout le sud de la Meurthe-et-Moselle, soit 567.970 habitant. Cela représente seulement 2,6 procureurs pour 100.000 habitants, un chiffre là encore inférieur à une moyenne nationale déjà extrêmement basse.

Face à ces difficultés, ce ne sont pas uniquement les procureurs qui demandent plus de moyens pour la Justice, mais l'ensemble des citoyens qui subissent les conséquences de cette situation. C'est pourquoi je m'adresse à vous, une fois de plus, afin que des mesures rapides soient prises pour y remédier. Le Président de la République a considéré, à raison, que l'impératif de sécurité primait sur l'impératif budgétaire. J'aimerais aujourd'hui que vous tiriez toutes les conséquences de cette déclaration, car nous ne pouvons pas assurer la sécurité des citoyens sans disposer d'un système judiciaire efficace et performant.

Je ne doute pas que vous serez sensible à cet appel et je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Gardia Lemaitre.
HL